



Communiqué de presse

11 juillet 2024

Emballages ménagers & papiers graphiques

Adelphe, la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail, et les confédérations de la boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie et crèmerie-fromagerie, s'unissent pour simplifier les obligations environnementales des commerces de proximité

Adelphe, éco-organisme qui aide les TPE et PME dans la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages & papiers, s'est associé à la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) et à 3 Confédérations des métiers de bouche pour accompagner l'entrée des professionnels dans le dispositif de la REP (Responsabilité Élargie du Producteur). En s'adaptant aux spécificités de leur secteur à travers un dispositif inédit, Adelphe s'engage, avec les professions, à simplifier les modalités de déclaration des emballages mis en marché par les professionnels afin qu'ils soient recyclés, réemployés et réduits.

*CGAD : Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNBPF : Confédération Nationale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie Française

CFBCT : Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs

FFF : Fédération des Fromagers de France

Un partenariat qui simplifie les démarches de mise en conformité des métiers de bouche

Sachets, boîtes, gobelets, barquettes, sacs en papier, papiers d'emballages, prospectus... L'utilisation de ces emballages et papiers rythme le quotidien des commerces de proximité. Pour **organiser leur réduction-réemploi-recyclage et se mettre ainsi en conformité de façon simplifiée avec les obligations réglementaires**, la CGAD et 3 confédérations adhérentes (la CNBPF, la CFBCT, et la FFF) se sont associées à Adelphe.

Le secteur des métiers de bouche concernés représente* :

- **34 000** entreprises sur le secteur de la boulangerie-pâtisserie,
- **16 405** entreprises sur le secteur de la boucherie-charcuterie,
- **4 200** entreprises du secteur de la crèmerie-fromagerie.

En effet, comme tous les metteurs en marché, ces secteurs sont concernés par la Responsabilité Élargie du Producteur, obligation inscrite dans le code de l'environnement et renforcée par la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire). Les artisans et commerces de bouche doivent

réduire l'impact de leur activité en finançant, notamment, le recyclage de leurs emballages et des papiers remis à leurs clients.

*Sources :

1. Boulangerie : CNBPF, 2024

<https://boulangerie.org/economie/#:~:text=Avec%20plus%20de%2034%20000.fr%C3%A9quent%20chaque%20jour%20nos%20commerces.>

2. Boucherie : <https://www.boucherie-france.org/>

3. Fromagerie : Fromagers de France, 2024, <https://www.fromagersdefrance.com/federation-fromagers/>

Un dispositif inédit et facilitateur imaginé par les métiers de bouche

Pour leur permettre de se mettre facilement en conformité, Adelphe propose un dispositif sur mesure, validé par les pouvoirs publics, qui simplifie leurs démarches. Concrètement, il leur suffit d'adhérer à Adelphe pour récupérer leur IDU (identifiant qui fait foi de mise en conformité aux yeux des pouvoirs publics), et de remonter à l'éco-organisme, une fois par an à partir de 2025, le nombre de passages en caisse sur l'année précédente. Ce dispositif est complémentaire à celui déjà existant (déclaration du nombre d'emballages ménagers mis en marché).

Cette donnée permettra à l'éco-organisme agréé par l'État de calculer le montant de la contribution financière des artisans. Une contribution qui, une fois acquittée, viendra notamment financer la collecte, le tri et le recyclage de leurs emballages et papiers, pilotés par les collectivités locales.

“Nous sommes fiers d'être le premier éco-organisme à collaborer avec la CGAD, la CNBPF, la CFBCT et la FFF, pour proposer aux acteurs des métiers de bouche un accompagnement sur-mesure qui facilite leurs actions pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers. Cela commence par leur adhésion à Adelphe. En tant que structure à but non lucratif spécialisée dans l'accompagnement des artisans, nous nous adaptons à leurs contraintes et simplifions la vie des professionnels, qui sont des hommes et des femmes de terrain, très sollicités par les multiples missions à accomplir dans leur entreprise.” Yannick Astesana, Directeur délégué d'Adelphe

Une feuille de route pour accompagner les professionnels des métiers de bouche dans la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages

Adelphe, la CGAD et 3 de ses confédérations ont construit une feuille de route pour permettre aux artisans de réduire facilement l'impact environnemental de leurs emballages et papiers.

Elle repose sur plusieurs piliers :

- **L'accompagnement des professionnels vers une mise en conformité** pour répondre au code de l'environnement et toute législation en découlant (Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, la Directive sur les plastiques à usages uniques...);
- **La sensibilisation à l'écoconception et l'accompagnement vers une stratégie 3R** (Réduire, Réemployer, Recycler) par le biais d'outils (guides et fiches pratiques sur l'éco-conception et la communication auprès des consommateurs);
- **Le soutien des projets des professionnels qui souhaitent faire une transition vers le réemploi**, notamment via des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêt.

Par ailleurs, **Adelphe développe pour tout adhérent des outils et services uniques**, facilitant ses démarches et actions de communication : un outil pour faire soi-même ses marquages obligatoires ([Info-tri](#)), des explications de la loi et de ce qui est attendu de sa part, un accompagnement sur-mesure dans ses démarches, ...

“En tant qu’organisation représentant les entreprises alimentaires de proximité, notre mission avec nos confédérations membres, est d’accompagner nos adhérents pour qu’ils répondent à leurs obligations mais également aux attentes des consommateurs en matière de responsabilité environnementale, tout en tenant compte de leurs spécificités. Nous avons choisi de collaborer avec Adelphe qui nous a aidé à mettre en place un dispositif sur-mesure et inédit, pour simplifier la déclaration des métiers de bouche que nous représentons.” - Joël Mauvigney, Président de la CGAD

Photos des signatures des partenariats téléchargeables [ICI](#)

Adelphe

Société de services agréée par l’État, filiale de Citeo, Adelphe est un éco-organisme dont la mission est de réduire l’impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l’écocontribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2024, plus de 15 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 90 millions d’euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l’économie et ainsi préserver l’environnement et la biodiversité.

www.adelphe.fr

La Confédération générale de l’alimentation en détail

La Confédération générale de l’alimentation en détail (CGAD) représente les métiers de l’artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l’hôtellerie-restauration. Elle rassemble 18 Confédérations nationales. La CGAD rassemble ainsi la Confédération des bouchers, celle des boulangers, des brasseurs, des cavistes, des charcutiers traiteurs, des chocolatiers-confiseurs, des crémiers-fromagers, des épiciers, des glaciers, des pâtisseries, des camions-pizza, des poissonniers, des primeurs, des restaurateurs, des tripiers, que ces activités soient exercées en magasin, sur marché ou sur la voie publique. Le secteur représente 441 000 entreprises, générant un chiffre d’affaires de plus de 120 milliards d’euros chaque année et employant plus d’1,2 million d’actifs. Ces entreprises jouent également un rôle essentiel dans la formation et l’insertion des jeunes en formant plus de 81 500 apprentis par an. Sur l’ensemble du territoire national, la CGAD dispose d’un réseau de plus de 100 représentations territoriales par l’intermédiaire des CGAD de département et des CGAD de région. La CGAD est membre fondateur de l’Union des entreprises de proximité (U2P).

www.cgad.fr

La Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française

La Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française, présidée par Dominique Anract, est l’organisation professionnelle nationale représentative des 34 000 entreprises artisanales de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie employant plus de 200 000 personnes salariées et non salariées réalisant un chiffre d’affaires annuel de 13 milliards d’euros TTC. Elle a pour objectif d’assurer les intérêts généraux, matériels et moraux de la profession, de la promouvoir, de faciliter les relations et de créer des liens de confraternité entre ses adhérents. Pour permettre cette représentation, la Confédération est constituée de 94 groupements professionnels départementaux, rassemblés chaque année en Assemblée Générale et de 13 groupements professionnels régionaux réunis en Conseil d’Administration. Elle est administrée par un Bureau national. Les travaux de la Confédération s’organisent dans le cadre de 4 grandes commissions permanentes. Par ses actions, la Confédération facilite la vie quotidienne des boulangers-pâtisseries et apporte son appui aux groupements professionnels départementaux ou interdépartementaux dans les litiges où l’intérêt de la profession l’exige.

<https://boulangerie.org/>

La Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs

La CFBCT, fondée en 1894, est l’Organisation professionnelle des artisans bouchers-charcutiers-traiteurs, elle est composée de femme et d’hommes au service de leur métier. La CFBCT contribue à la promotion du métier auprès du public et des institutions. Présente sur l’ensemble du territoire, en métropole comme en Outre-mer, elle s’attache à mener des actions en faveur du secteur et des 80 000 professionnelles qui se lèvent au quotidien pour faire vivre les 18 000 boucheries artisanales de France. Dotée de relais départementaux et de structures régionales, elle assure une vraie

proximité avec les professionnels du secteur. Elle les représente auprès des pouvoirs publics, dans les médias et les différentes interprofessions de l'artisanat, du commerce de proximité et des filières viande. Conseil, formation, communication, information... la CFBCT déploie une palette de services pour ses adhérents.

www.boucherie-france.org

La Fédération des Fromagers de France

La Fédération des Fromagers de France (FFF) est l'organisation professionnelle qui représente les 4 200 établissements de crèmerie-fromagerie exerçant en boutique et sur marché. Par ses actions, elle contribue à rassembler et promouvoir la profession auprès des pouvoirs publics, des représentants de la filière et des consommateurs. Elle apporte conseil et assistance à ses adhérents sur tous les volets de leur activité : juridique, hygiène, réglementation, formation, communication, avec des avantages exclusifs grâce à des partenariats pensés pour les adhérents. Elle propose de nombreuses formations et prestations sur mesure à travers L'Ecole française du Fromage. Elle assure la promotion de la profession et valorise le métier à travers ses 13 délégations et unions régionales.

www.fromagersdefrance.com